

Harfleur Zoom

Informations Municipales - numéro 102 - Mars 2022

Fête de la Seie

Harfleur

2 et 3 avril
2022



Elle revient !
avec le printemps

Le «Workshop» de l'AURH

Le samedi 26 février s'est déroulé à La Forge un atelier de travail (ou workshop) autour des mobilités au sein de la Ville d'Harfleur. Ce workshop s'intègre à l'étude commanditée par la commune auprès de l'Agence d'Urbanisme de la Région Havraise (AURH) qui se décline en deux étapes, une étape d'analyse et une étape de conseils. Il s'agissait de réunir des élus, des habitants et des associations de la ville afin de réfléchir collectivement aux raisons qui commandent aux mobilités et ébaucher des pistes de réflexion pour améliorer ce qui peut l'être afin de rendre la ville plus agréable.

Anthony De Vriès, adjoint à la mobilité a introduit cette journée en rappelant l'importance des mobilités dans notre vie quotidienne et la nécessité aujourd'hui d'en comprendre le fonctionnement pour agir, notamment en faveur de l'environnement, mais globalement en faveur d'une meilleure gestion de l'espace urbain.

L'AURH a présenté ses recherches qui font transparaître plusieurs éléments parmi lesquels Harfleur est une ville de paradoxes dotée d'un centre-ville au potentiel apaisé, avec un réseau de voies semi-piétonnes qui fournit un terreau intéressant pour pacifier l'espace urbain. Elle est dotée également d'un réseau de transports en commun très dense. Toutefois, il réside des points noirs qui ont été identifiés et abordé durant le workshop, à commencer par la sortie des écoles ou la pratique du vélo entre les différents quartiers. Plusieurs pistes des réflexions ont été évoquées mais elles ne peuvent voir le jour sans une coordination au préalable avec les habitants.

Dans le même ordre d'idée, il ressort que les habitants des différents quartiers fréquentent inégalement le centre ville et qu'il existe un manque de liaison entre les quartiers de Fleurville et de Beaulieu. Des réflexions ont été menées également dans ce sens. Reste qu'il faudra tenir compte des chaînes de déplacements (plusieurs déplacements successifs pour des raisons différentes) tout comme des modes de transports utilisés. Pour l'instant, la voiture reste reine sur la commune (59%). Les élus ont encore beaucoup de travail pour saisir les pratiques et proposer d'autres modes de transports alternatifs qui aident les habitants à se déplacer autrement.



Sommaire

Retrospective

Dossier

En détails

Focus

Actu

Conseil municipal

Infos

Bulletin d'information
de la ville d'Harfleur
Mairie d'Harfleur
55 rue de la République
76700 Harfleur

Directrice de publication :
Christine Morel

Rédaction :
Services Mairie d'Harfleur

Maquette / photographie :
Alexandra Gobbé-Anne
Nadia Younsi
Damien Chelaouchi

Imprimeur : Bemo Graphic
Rue des Artisans
BP 204
61006 Alençon Cedex

Cette année, élection présidentielle oblige, la carte scolaire de l'éducation nationale est dévoilée plus tôt que d'habitude. Et une fois encore c'est par la presse écrite que j'apprends les décisions de l'académie de Rouen : une fermeture prévue aux Caraques et au collège Pablo Picasso, une ouverture à Dolto et à Gide primaire.

Ces décisions sont prises sans concertation, sans prendre en compte les nouvelles constructions d'habitats (130 familles devraient arriver dans le centre d'Harfleur dont certaines avec des enfants) pour notre commune.

Plus absurde encore le cas de Dolto et son ouverture de classe. Aucun contact n'a été pris pour vérifier la faisabilité, ni étudier d'autres solutions comme nous sommes en train de le faire avec les services. Deux écoles maternelles se trouvent sur le centre. Une, Dolto, ne permettant aucune extension et avec des salles de classe déjà bien occupées, l'autre Coty avec des possibilités d'accueils, d'aménagements, de classes supplémentaires.

Avant d'envisager une création ne doit-on pas étudier la possibilité de rééquilibrer les effectifs des deux écoles ?

De plus, l'année dernière une classe aux Caraques a déjà fermé. Avec les parents nous avons essayé de nous faire entendre pour avoir, à défaut d'une enseignante, des personnels supplémentaires pour accompagner les enfants les plus en difficultés et ainsi aider les enseignants. Nous n'avons reçu aucune réponse.

Est-ce cela travailler en partenariat avec les élus de proximité, que l'équipe municipale et moi même sommes ? Est-cela être garant d'une éducation de qualité, lorsqu'on gère « à la petite semaine les ouvertures et fermetures » ? Est-ce cela que d'être à l'écoute des enseignants et des équipes éducatives et de leurs difficultés grandissantes ? Est-cela défendre une école publique laïque ?

Je suis certaine que non !

Christine Morel
Maire d'Harfleur

Rétrospective

Tombola des commerçants

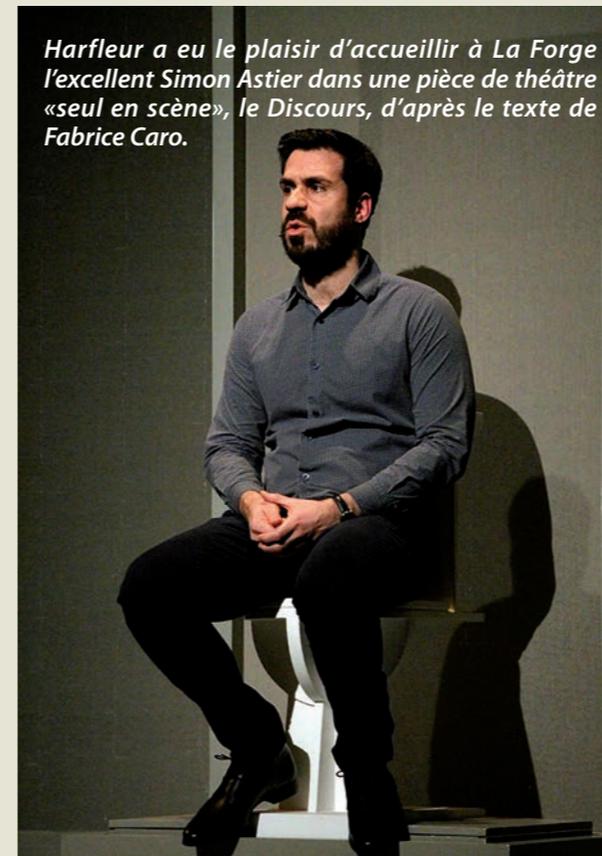


Un grand bravo à M. Michel Saint Martin gagnant de la tombola des commerçants, il est désormais l'heureux propriétaire d'un robot ménager connecté ! Son bulletin (remplis dans un commerce harfleurai) fut tiré au sort dans la salle des mariages de l'Hôtel de ville par les commerçants accompagnés de Mme le Maire et de plusieurs élus.



Un discours bien rodé

Harfleur a eu le plaisir d'accueillir à La Forge l'excellent Simon Astier dans une pièce de théâtre «seul en scène», le Discours, d'après le texte de Fabrice Caro.



Une princesse à La Forge

Les enfants (et leurs parents !) se sont littéralement régalez à La Forge le mercredi 16 février 2022. Les comédiens de la Freaks Cie (production Coeur de Scène) ont livré une version un peu déjantée et haute en couleurs de «La princesse au petit pois», conte dans lequel un jeune prince parcourt le monde à la recherche de l'élue de son coeur.



Ça roule toujours avec la FSGT !

Dimanche 13 février, rendez-vous était pris à 9h autour d'un petit déjeuner dans la Taillanderie de La Forge, où un petit cadeau (portefeuille) a été remis aux participants (33 cyclos et 20 marcheurs) par la FSGT. En dépit du vent et du froid, ils étaient nombreux à être venus profiter de cette belle balade composée de 2 parcours pour vélos (30 et 50 kms) par la zone industrielle jusqu'au pont du Hode avec un retour par la route du Hode, le tout encadré d'une moto de sécurité, et d'un parcours piéton passant sous la voie rapide en suivant la lézarde, puis le stade M. Thorez pour finir par une boucle autour du plan d'eau avec un retour par Harfleur Beaulieu.

« La fédération tient à remercier chaleureusement la Mairie d'Harfleur, les bénévoles, les organisateurs.trices et les cyclotouristes femmes et hommes sans oublier nos marcheuses et marcheurs. » M. Raby (membre du bureau de la FSGT Le Havre).

Les photos du parcours des vélos peuvent être consultées sur [fsgt-cyclotourisme-76](https://fsgt-cyclotourisme-76.com)



Si vous aussi, vous voulez participer à ces belles aventures, toutes les informations sont disponibles sur : <https://fsgt-cyclotourisme-76.jimdo.com/> site officiel de la fédération (Fédération Sportive et Gymnique du Travail).

Braderie du Secours populaire d'Harfleur

Grand succès pour la grande braderie du Secours populaire qui s'est déroulée dans la Taillanderie à La Forge ! Les visiteurs ont pu, cette fois encore, faire de bonnes affaires les 15 et 16 février derniers. Pour ceux qui auraient manqué cette occasion, un rattrapage est toujours possible à la Solidar'boutique de la rue Lecarnier. De nouvelles ventes sont bientôt prévues (voir les détails en page 17 de ce numéro).



Des médailles pour des bénévoles hors du commun

«Le sport a besoin de ses bénévoles, Harfleur encourage le sport et sa pratique depuis toujours via ses associations, la Ville est, par conséquent, très reconnaissante du travail colossal fourni par ces femmes et ces hommes qui s'impliquent dans la vie de la commune et pour le bien-être du plus grand nombre.» Voici les valeurs rappelées par Dominique Bellenger, adjoint à la vie sportive, lors de la cérémonie de remise des médailles attribuées par le ministère de la Jeunesse

et des Sports à quatre bénévoles de l'ASHB, section Handball (même si certains interviennent aussi dans d'autres disciplines). Les récompenses ont été remises par M. Alain Goupy, président du comité Olympique et Sportif de la Seine-Maritime. Sa prise de parole a, quant à elle, remis les projecteurs sur toute l'importance d'un tissu associatif et bénévole fort sans lequel les fédérations et les grands sportifs ne sauraient exister et briller lors des grandes compétitions. Un merci, donc, à eux, professeurs, animateurs, assistants... qui dans l'ombre font un travail remarquable, ces récompenses ont, pour une fois, orienté la lumière sur ceux qui agissent au quotidien.

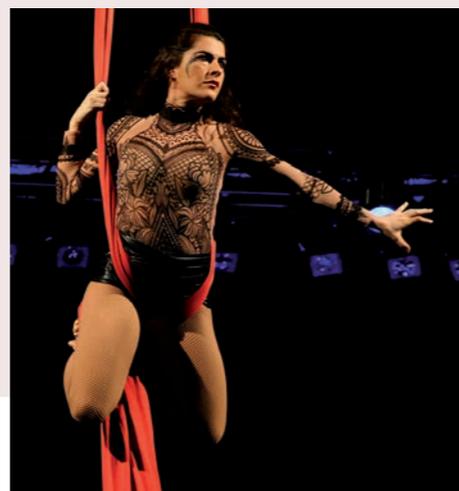
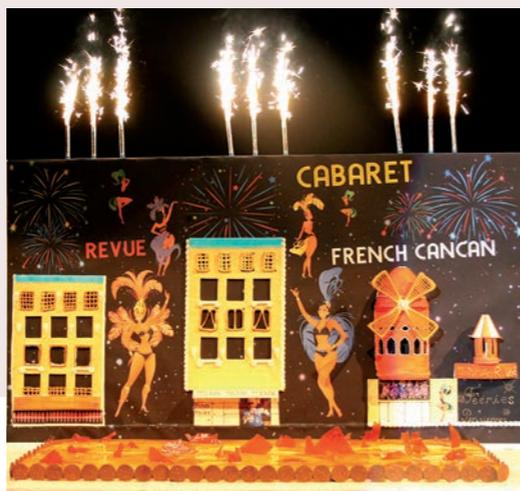
Seulement 70 médailles sont délivrés par an par la J&S !!



Rétrospective

Retraités en fête

Les 9 et 10 février derniers les retraités se sont enfin retrouvés dans le Creuset de La Forge pour un grand moment festif, autour d'un excellent repas préparé par notre cuisine centrale. Ces deux journées étaient placées sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur, car au delà du déjeuner ils ont pu profiter d'une ambiance chaleureuse agrémentée de spectacles d'acrobaties, de danses, de chants et de magie avec pour point d'orgue la remise des cadeaux aux doyens harfleurais et l'arrivée du magnifique gâteau sur le thème cette année, des cabarets de tradition française.



Nettoyage des berges de nos rivières

L'AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique), a mené durant plusieurs weekends des actions de nettoyage de la Lézarde et du Saint Laurent, sur Epouville, Harfleur et Montivilliers. Le président F. Lenormand et son équipe de courageux bénévoles n'ont malheureusement pas chômé comme en témoignent les photos ci-dessous... Trop de gens font encore preuve d'incivilité et prennent les rivières pour des déchetteries... Pour informations tous les horaires et la liste des centres de tri sont disponibles sur le site www.lehavreseinemetropole.fr



Rétro Travaux



De la lumière pour le gymnase

Ce ne sont pas moins de 222 lampes qui ont été remplacées dans le gymnase du complexe sportif Maurice Thorez. En lieu et place des anciens tubes néons, ces lampes à LED permettront désormais aux sportifs de jouir d'un éclairage de meilleur qualité et bien plus économique. Cette opération va d'ailleurs se poursuivre avec les cours de tennis couverts du TCH, ce qui fera un total final de 310 tubes neufs posés en interne par les services techniques de la ville.

Aires de jeux des écoles

Afin de garantir la sécurité de nos chères têtes blondes, les sols des aires de jeux des écoles de Fleurville et Germaine Coty ont été refait à neuf. Rappelons que ces sols amortissants sont obligatoires sur tout espace collectif de jeux (public et privé), la surface amortissante absorbant les impacts en cas de chute sur l'aménagement.



Vergers municipaux, on plante !

Les enfants des écoles se sont transformés en jardiniers d'un jour afin de permettre aux premiers arbres du verger municipal situé sur la plaine de La Forge de prendre leurs quartiers dans le sol harfleurais. Les petits apprentis ont ainsi mis en place de jeunes pommiers, poiriers, cerisiers et noyers, qui pourront grandir et permettre une future récolte. Le verger tient aussi lieu de support pédagogique promettant dans un avenir proche d'autres ateliers soutenus par notre service espaces verts.



Dossier



Un Budget réaliste et tourné vers l'avenir



Le budget municipal 2022 est arrêté à

14 948 518 €

Investissement
3 361 203 €

Fonctionnement
11 587 314 €



Entretien

avec Ousmane N'Diaye, adjoint aux finances

Ousmane Ndiaye, vous êtes l'adjoint aux finances. Le budget 2022 vient d'être voté, pouvez-vous nous dire quelles sont les grandes orientations qui le structurent ?



Cette année, comme l'année dernière, nous avons choisi de structurer le budget autour d'une orientation transversale et plusieurs autres spécifiques et prioritaires. Alors que l'année passée il s'agissait de valoriser les mobilité douces comme axe transversal, cette année, c'est l'environnement comme moteur de réapprentissage du vivre ensemble qui y figure. À ce titre,

nous nous apprêtons à renforcer notre équipe par la création d'un poste de responsable de la biodiversité. Nous avons également choisi de continuer nos actions en faveur de la biodiversité qui transparait avec les vergers, mais qui va encore s'étoffer cette année au sein d'un plan de verdissement de la ville qui englobe tous les éléments d'actions et de valorisation du territoire vert au sein de la ville.

Enfin, nous n'oublions pas de continuer le plan mobilité. L'étude commanditée auprès de l'AURH se terminera courant 2022 ; il sera temps de mettre en place un plan pluriannuel des mobilités qui se traduira probablement dans les budgets des années à venir. Sans quoi, nous terminerons cette année, un certain nombre de Plans Pluriannuels d'investissements, notamment au niveau de la réfection du sol des écoles.

L'occasion de pouvoir entamer de nouveaux projets d'investissements comme une seconde phase de ceux qui ont été mis en place jusqu'à présent.

Cette année, les dépenses de personnel ont augmenté plus fortement que l'année précédente. Comment expliquez vous cela ?

Tout d'abord, il s'agit de répondre aux obligations réglementaires, que ce soit par la mise en place de la loi de transformation de la fonction publique ou encore par l'évolution des carrières. À ceci s'adjoint exceptionnellement la revalorisation de la rémunération des agents de catégories C. Nous ne pouvons que nous en réjouir, mais cela influe forcément sur les dépenses de personnel. La part de ces dépenses représente à elle seule plus de 40% de l'augmentation du budget du personnel.

Par ailleurs, au regard de la conjoncture, la Municipalité a fait le choix de renforcer l'accompagnement des Harfleurais. Elle a ainsi décidé de recruter quatre médiateurs et une conseillère numérique pour répondre aux besoins contingents des habitants. Ces postes ont été créés dans le cadre des aides proposées par l'Etat et une bonne partie des sommes engagées sont prises en charge par ce dernier.

Enfin, nous avons mené une politique volontariste en matière de protection des agents en choisissant de titulariser plus d'une dizaine d'agents, mais d'investir aussi dans du personnel pour mettre en œuvre le programme sur lequel nous avons été élu. Le responsable de la biodiversité en fait partie.

Au fait, comment se portent les finances de la ville ?

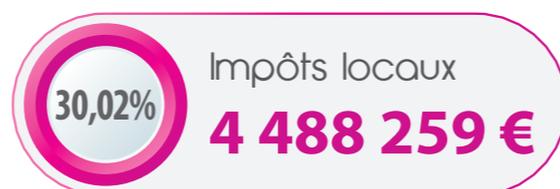
Globalement, les finances de notre ville se portent bien. Et ce n'est pas un moindre tour de force quand on considère que la Dotation Globale de Fonctionnement attribuée par l'Etat continue de descendre et que nos marges de manœuvres budgétaires ont été diminuées. La suppression de la taxe d'habitation n'est pas sans laisser de traces dans la gestion des finances des collectivités locales.

En revanche, je me réjouis que nous ayons renégocié la dette, cela nous laisse plus de possibilités d'agir car nous avons libéré des moyens supplémentaires en lisant son remboursement à un taux d'intérêt bien plus intéressant. Nous continuons d'ailleurs à rembourser notre emprunt dont le montant s'amointrit d'année en année.

Notre budget reste équilibré et stable tout en nous permettant de continuer la mise en œuvre des actions pour lesquelles nous avons été élu, et c'est le plus important.

Un budget

Les recettes principales



*CAF, Politique de la ville, Département...

**Autofinancement et excédent de l'année précédente

Les principaux projets pour 2022

Environnement et cadre de vie des quartiers :

265 948 €

dont
 50 000 € de mobiliers urbains et de signalétique
 20 000 € poursuite du plan vert
 70 000 € réfection piste d'athlétisme Stade Thorez

Travaux généraux dans les bâtiments :

212 616 €

dont
 104 555 € travaux de toiture pour l'Église Saint Martin
 32 292 € de travaux dans les écoles

Achats de matériels :

167 423 €

dont
 56 257 € remplacement de véhicules techniques
 50 000 € informatiques et copieurs (dont écoles)
 30 674 € matériel de restauration et pour les écoles

Travaux de rénovation énergétique :

186 335 €

dont
 108 945 € pour des travaux dans les écoles (changement de fenêtres...)
 23 400 € 2e tranche toiture école des Caraques

Sécurité et médiation :

96 200 €

dont
 75 000 € plan pluriannuel de vidéoprotection
 9 200 € modernisation radios Police municipale

Des projets

Les principales dépenses

Fonctionnement et entretien des bâtiments et espaces extérieurs
3 345 980 €

Activités à la population
4 957 348 €

Services généraux et services supports*
2 408 910 €

Remboursement des emprunts
676 174 €

*Les services généraux (assurances, affranchissement...) et services supports (RH, finances, affaires immobilières, communication, secrétariats, accueils...)

Le personnel municipal - Répartition par secteurs d'activités

Accueil, Administration, Sécurité	41,03%
Restauration, Ecoles, Entretien des locaux	24,96%
Bâtiments et espaces extérieurs	20,90%
Animations, Culture, Sport	13,11%

Dépenses nettes 5 921 598 €

Dépenses 6 640 000 € - Recettes 718 402 €

Détails des dépenses des secteurs d'activités à la population

Economie [2,68%]
132 953 €

Education / Loisirs / Restauration [54,18%]
2 685 698 €
 soit 18% des dépenses totales de la Ville

Soutien aux associations [5,88%]
291 450 €

Solidarité et actions d'accompagnement des habitants [16,46%]
816 185 €

Sport [4,73%]
234 421 €

Culture et patrimoine historique [16,07%]
796 641 €



Harfleur ville jumelle, Harfleur ville solidaire !

Un jumelage à quoi ça sert ?

Le jumelage est un dispositif qui permet à deux villes d'officialiser l'entretien de liens entre elles. Charge à chaque ville de l'entretenir comme elle l'entend, en fonction de ses moyens.

Depuis plusieurs décennies, la Ville d'Harfleur est jumelée avec deux villes allemandes une à l'ouest et une à l'est, en ces temps où l'Allemagne était encore coupée en deux et entre République Fédérale Allemande et République Démocratique Allemande, l'une des conséquences de la Guerre Froide. Bramsche (pour la RFA) et Lindow (pour la RDA) représentaient le souhait de paix et le désir de réunification symbolique entre les deux Allemagne.

Mais le jumelage, c'est aussi une question d'hommes et de femmes qui souhaitent tisser des liens entre deux cultures, deux pays, deux villes parce qu'ils partagent des valeurs communes et qu'ils souhaitent les porter ensemble. Le sport fait partie des éléments clés qui ont rapproché la commune d'Harfleur avec ses deux consœurs allemandes.

Depuis 2007, Harfleur est jumelée avec Rollo. Cette décision s'inscrit dans le cadre des relations que le département entretient depuis longtemps avec la province du BAM au Burkina Faso, mais également par le développement de relations étroites entre les maires de la commune de Rollo et celle d'Harfleur.

Ces jumelages s'entretiennent par des visites régulières de la part de délégations d'une ville ou de l'autre. Sur Harfleur, une année sur deux, avec la ville de Bramsche, une délégation Bramschoise se rend sur notre commune et inversement l'année suivante. Souvent, c'est à un comité de jumelage, c'est-à-dire une association externe à la Municipalité, que les actions conjointes s'organisent. Par exemple, c'est l'association Construisons ensemble, à Harfleur, qui a encouragé l'action des jeunes du CMJ qui ont vendu des produits dont les recettes devaient

bénéficier aux habitants de Rollo.

En effet, les jumelages sont l'occasion aussi de mettre en place des actions qui associent les deux communes. C'est dans ce cadre qu'en 2019, la Mairie, en lien avec la Mission Locale, dans le cadre d'un dispositif de service civique à l'étranger appelé « Jeunesse V », a reçu une jeune burkinabée. Celle-ci a travaillé à la Mairie d'Harfleur un an durant autour d'un projet de recyclage des déchets. Elle a pu rentrer ensuite à Rollo, riche des expériences qu'elle a vécues.

Toutefois, depuis 2020, les différentes relations qu'entretiennent les villes entre elles ont été malmenées par le contexte sanitaire. Les visites prévues ont été annulées et les contacts se sont limités bien souvent aux simples envois des vœux ainsi qu'aux messages de soutien face aux conséquences de la crise sanitaire. De la même façon, toute action qui aurait pu être envisagée afin de faire vivre ces jumelages n'ont pas pu avoir lieu. Si les contacts ont été fragilisés, les associations l'ont été tout autant. Aujourd'hui, il s'agit de les faire connaître et d'inviter les habitants à s'y investir car les jumelages, ce sont aussi de merveilleuses opportunités de découvrir d'autres cultures et d'exercer autrement sa citoyenneté.

Car c'est globalement le but fondamental du jumelage : créer une solidarité qui dépasse le cadre des frontières et qui affirme la prépondérance de l'humain sur les dissensions politiques, idéologiques, les frontières, les différences culturelles ou d'appartenances quelconques, et réaffirme l'importance de tenir compte de l'altérité dans sa propre conception de la société et de soi-même.

Jumelage avec le Burkina Faso

L'appel de G. Eude, Maire honoraire de la ville d'Harfleur

Actuellement nos contacts avec Rollo subissent les conséquences des drames que connaît le Burkina-Faso, victime des actions terroristes conduites depuis les territoires voisins par des groupes extrémistes liés à Al Quaida. Ces attaques meurtrières frappent la capitale Ouagadougou mais aussi bon nombre de villages au cœur du pays. Cette insécurité ne permet donc plus de maintenir la fréquence des relations établies depuis des décennies à travers les échanges de délégations réciproquement organisés.

Malgré ces difficultés, nos liens restent des plus solides avec notre ville jumelle africaine.



Le bilan de ce qui a pu se réaliser au fil du temps est édifiant. Ce fut tout d'abord le financement de puits qui a permis l'alimentation en eau potable de toute une population menacée par le « ver de Guinée » polluant l'eau des mares auxquelles elle s'abreuvait.

Le Burkina Faso à feu et à sang

La situation politique actuelle du Burkina Faso rend extrêmement difficile l'entretien de contacts avec la ville de Rollo. En effet, la multiplication des attaques terroristes dans le pays a considérablement déstabilisé le pouvoir politique en place, au point que le gouvernement est tombé récemment. Les autorités du pays parmi lesquelles figurent les Maires, ont été démisées de leur fonction.

Or, le rôle des Maires dans les jumelages est un rôle capital. Ainsi, Christine Morel s'entretenait fréquemment avec le Maire de Rollo pour échanger des nouvelles et connaître l'état de la ville et plus globalement du pays.



Cette maladie terriblement handicapante fut ainsi rapidement éradiquée.

Les efforts se poursuivirent avec la construction d'écoles dans la plupart des villages du département de Rollo et se perpétuent encore aujourd'hui dans les aides au fonctionnement des groupes scolaires, complétant efficacement l'implication des parents d'élèves au sein de chaque école.

Avec la contribution financière conséquente du conseil départemental de Seine Maritime, les actions se poursuivent donc sans relâche. Pour gagner en efficacité dans l'organisation et la mise en œuvre de cette solidarité avec nos amis burkinabé, une mobilisation optimale s'impose.

Deux associations indépendantes fonctionnent en ce sens. L'une, africaine, intitulée « Lagmé Manégué » regroupe des ressortissants de Rollo, soucieux d'aider leur village et département d'origine. L'autre, française, intitulée « Construisons ensemble » s'implique, au niveau d'Harfleur, à rassembler toutes celles et tous ceux qui souhaitent participer à ces actions de solidarité envers les populations de ces villages rattachés à notre ville jumelle Rollo.

Pour toutes celles et ceux qui ont pu apprécier l'accueil chaleureux de nos amis de Rollo, pour toutes celles et ceux qui souhaitent rejoindre ce mouvement de solidarité avec le Burkina-Faso, la démarche est des plus simple. Il suffit d'acquiescer une modeste cotisation en adhérant à notre association Harfleuraise « CONSTRUISONS ENSEMBLE ».

G. Eude - Maire Honoraire

La situation est d'autant plus difficile que les moyens de communication au Burkina Faso ne sont pas les mêmes qu'en France. Les contacts téléphoniques directs ne sont pas si évidents. La visio n'est pas répandue dans les mêmes proportions qu'ici non plus.

Dans tous les cas, il est clair que cette instabilité politique au Burkina place la question du jumelage face à un paradoxe fondamental : alors qu'elle ne favorise pas les contacts, c'est probablement à ce moment qu'ils sont les plus nécessaires.



Fête de la Scie 2022 : la féerie printanière

Après deux éditions qui n'ont pu être concrétisées en 2020 et 2021 à cause des restrictions sanitaires, la prochaine édition de la Fête de la Scie aura lieu les 2 et 3 avril prochains. Déjà quatre ans que l'événement phare de la ville n'a plus confié ses clés aux artistes, gueux et autres personnages hauts en couleurs ! Plus qu'un retour, c'est une véritable renaissance à laquelle le public est convié, durant le premier week-end d'avril 2022.

Avec un programme riche (marché artisanal, troupes médiévales, déambulations, animations, concerts...), cette nouvelle édition s'articulera autour d'un thème choisi comme une évidence : la célébration du printemps. Alors ? Prêts pour le week-end le plus coloré de l'année ?



Le grand livre du printemps

Pourquoi avoir choisi « le printemps » ? La réponse la plus simple serait que la Fête de la Scie se déroule toujours le premier week-end d'avril, au tout début du printemps et qu'elle marque, pour Harfleur, le début de la belle saison, celle durant laquelle la municipalité propose au public des activités et animations de plein air.

Mais le printemps, c'est aussi un symbole de renaissance pour notre environnement, la saison où la nature se réveille dans une explosion végétale colorée. Ainsi, la Fête de la Scie 2022 proposera un programme quasi-exclusivement en extérieur !

Enfin, après un arrêt forcé de quatre ans, cette cuvée 2022 ressemblera pour beaucoup à une première, notamment pour les plus jeunes qui ont peu de souvenirs (voire aucun) de la précédente édition !



« Il était une fois, une fée dans un musée qui donna naissance à l'identité de la fête : l'univers de son affiche »

Une fête « quasi-exclusivement en extérieur », car il y a une exception : l'exposition dédiée au travail de l'illustratrice Charline Bénard, dite Charline, au musée du Prieuré. Son univers féerique a déjà conquis le public de la Fête de la Scie lors de l'édition 2018. Aujourd'hui, il apparaissait comme une évidence que cette artiste au trait poétique assumé fasse l'honneur aux Harfleurais de réaliser le visuel de son événement phare. Charline sera bien entendu présente lors du week-end de la fête, le samedi après-midi et le dimanche matin, pour rencontrer les visiteurs de son exposition.



Deux rituels à ne pas manquer

Le grand livre du printemps

La Fête de la Scie 2022 proposera deux moments de célébrations collectives symbolisant la fin de l'hiver et l'arrivée du printemps, inspirés de rituels traditionnels du monde entier :

« Bye bye, Flambeur ! »

Il existe une tradition ancienne slave consistant à célébrer le renouveau printanier (et donc, de dire « au revoir » à l'hiver) en brûlant une poupée Maslenitsa, pendant que la population danse autour du brasier.

S'inspirant de cette tradition, une grande effigie de bois sera installée dès le début de la fête au centre du parc de l'hôtel de ville. Le public sera invité à lui déposer des petits papiers (disponibles en plusieurs du site) sur lesquels ils écriront les mauvais souvenirs et pensées des saisons passées. Le samedi soir, dès 19h30, petits et grands seront conviés à un spectacle de feu au cours duquel le flambeur sera enflammé et avec lui, partiront en fumée tous les papiers collectés.



« Une dernière danse et puis Holi ! »

Le Holi – ou festival des couleurs – est une célébration populaire du Printemps en Inde, durant laquelle la population se lance de la poudre colorée symbolisant la renaissance de la vie et des couleurs.

Le dimanche 3 avril, à 17h45, à quelques minutes de la cérémonie de clôture, la Fête de la Scie réservera un dernier grand moment de célébration populaire en organisant un Holi dans le parc de l'hôtel de ville. Un sachet de poudre et des lunettes de protection seront offerts à chaque participant. Pensez à venir avec des vêtements clairs, ne craignant pas les taches.



La Fête de la Scie, c'est aussi...

- > une marionnette géante Omolunka, par la compagnie Bric à brac,
- > un mini-camp hippie devant La Forge (Forgestock),
- > des jeux médiévaux en bois pour les enfants,
- > des cosplayers en déambulation dans la ville et à la Porte de Rouen,
- > des poètes, des pianistes...
- > vous !





Le marché artisanal et médiéval

Le marché artisanal & médiéval, composé de 50 artisans se tiendra dans la rue de la République, sur le parvis de l'église St-Martin et devant l'Hôtel de Ville.

> Les artisans vous proposent :

• Pour les papilles

Infusions, charcuteries médiévales, fromages, bières, confiseries médiévales, whisky, bignes d'antan aux pommes, breuvages anciens : hypocras, hydromel, moretum, rhum pirate, absinthe, eau de vie, saugée, coulandrum, baraban, cidre, macarons, gels de fruits, pain d'épices, poëlon de jarrets, saucisses, andouillettes, jambons, confitures et gelées de fruits, confits de fleurs, confitures historiques du 14e au 19e, miel, alcool de miel, galettes et crêpes à la farine de noix, huile de noix, viande séchée marinée...

• Pour le plaisir

Blasons, écussons, cadrans solaires, bas-reliefs, figurines, coiffes, costumes médiévaux adultes et enfants, épées, arcs, sacs, escarcelles, bourses, ceintures, besaces, sandales en cuir, jouets en bois, bracelets et gilets en cuir, ornements de front,

capes et capelines, broches viking, pièces de monnaie, peaux de rennes et d'élans, bijoux médiévaux, fibules, boutons et sceaux médiévaux, masques fantastiques, masques de la peste, boucliers, coffres, cornes à boire, accessoires et objets décoratifs médiévaux, vikings, féériques et elfiques, savons feutrés, assiettes et ustensiles de cuisine, sabots en bois, coutellerie, objets en écorce d'arbre et bois, fiole d'herboriste, baguette de sorcier, cape de mouton, pyrogravure sur bois, sculptures sur bois, os et métal, vêtements d'inspiration historique, bijoux gravés, couverts personnalisés (poinçonnage à frapper)...



> Les assos s'associent à la Fête !

- **Le sourire des enfants du havre et d'ailleurs** : jeux, tir à l'arc, pochettes surprises
- **Les compagnons du tour de France des devoirs unis** : démonstration de taille de pierre, menuiserie, couverture
- **Dispensaire pour Kouendel** : restauration rapide
- **Artisans du monde** : vente de produits du commerce équitable, dégustation de café
- **ASHB Handball** : frites, saucisses, sandwichs
- **ASHB Karaté** : pâtisseries orientales, thé, glaces à l'italienne
- **CAHB Football** : frites, saucisses allemandes
- **Le secours populaire** : pochettes surprises
- **Les Faiseux de Copeaux** : sciage de troncs avec diplôme pour les enfants, démonstration tour à bois, trébuchet médiéval
- **Les p'tits coty** : buvette, gâteaux, brochettes de bonbons, bracelets lettre prénom
- **Parents d'élèves les Caraques** : maquillage, pêche à la ligne
- **Echanges franco-allemands** : vente de brätwurst
- **Les p'tits doigts d'Harfleur** : sacs à pain, sacs à tarte, trousses, tabliers...



> Le coin des enfants... et des parents !

Afin que les enfants puissent s'amuser, un espace leur sera réservé ! Les parents d'élèves des écoles Coty et Caraques proposeront des animations dans une ambiance festive et costumée !

Cet espace sera animé par « l'Artilleur du roi », à travers une aire de jeux regroupant 30 jeux traditionnels en bois de grande taille, issus de jeux médiévaux et de la culture d'estaminet (pour toute la famille à partir de 5 ans).

A noter : 2 concours de lancer d'anneaux seront organisés (samedi et dimanche) lors desquels les gagnants repartiront avec leur diplôme !



Vente de livres Secours Populaire

Le secours populaire organise une vente solidaire de livres sous le barnum de la Solidair'Boutique du 7 au 18 mars 2022. Cette vente aura pour thème « le livre de poche ».

Pour rappel :

La « Solidair'Boutique », le Bric à Brac et le Barnum du Secours Populaire situés rue Lecarnier en centre ville, sont ouverts à tous :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Le samedi matin de 8h30 à 12h

Toutes les actualités sur les pages FB de l'association : Secours populaire Harfleur et Solidair'Boutique du SPF Harfleur

Du lundi 7 mars
au vendredi 18 mars 2022

LE COMITE D'HARFLEUR

DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS VOUS PROPOSE

Une grande vente de livres à thèmes
"sous le Barnum"



En Mars :

"Tous les romans"

« Solidair'Boutique » rue Lecarnier à Harfleur
Aux horaires du Bric à Brac



« Comité d'HARFLEUR »
6 Rue Jean Barbe
76700 Harfleur
02 35 47 78 75
harfleur@spf76.org
Suivez nos actualités sur
les pages Facebook du comité :
« Secours Populaire Harfleur »
Et
« Solidair'Boutique du SPF Harfleur »

Notre « Pouvoir BRIC à BRAC »
vous accueille
AUX HORAIRES SUIVANTS :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
Et de 13h30 à 16h30
Le samedi matin de 8h30 à 12h00
Ferme le samedi après-midi
et le dimanche toute la journée

« Tout ce qui est humain est nôtre »

Arnaque à La Forge

Vous avez aimé le comédien Thom Trondel dans la pièce « Mars et Vénus » à La Forge en février 2020 ? Vous l'adorerez dans « L'Arnaqueuse » !

Navigant entre Pretty Woman et Le Dîner de Cons, cette pièce de théâtre a connu un énorme succès au Festival d'Avignon en 2019.

L'histoire convoque les thèmes classiques du théâtre de boulevard avec un brin de modernité :

À la recherche du grand amour, Luc fait appel aux services de Clara, love coach séductrice. Problème : elle se révèle un brin malhonnête, et rien ne va se passer comme prévu...

Dans ces conditions, trouver l'amour ne sera pas simple ! « L'Arnaqueuse » est une comédie romantique, drôle et touchante, où les situations hilarantes et originales se succèdent : dîner déjanté dans un grand restaurant, leçon de drague hilarante, accident de bilboquet, allergies multiples, scène de danse mythique...

Une comédie désopilante à découvrir au plus vite !

L'arnaqueuse
Théâtre humour
Vendredi 29 avril - 20h30
La Forge - Tarif : de 4€ à 10,50€
Information - réservations au 02 35 13 30 09 - La Forge





Conseil municipal du 5 février 2022 (extraits)

STATIONNEMENT ET CIRCULATION

Prévention routière - Actions 2022

L'un des choix majeurs de la collectivité en terme de pédagogie infantile est d'investir sur les futures générations d'automobilistes, motocyclistes, cyclistes et piétons en impliquant chaque année les enfants des sections maternelles des établissements scolaires communaux dans des activités autour du « bien circuler » sur la voie publique.

En effet, les jeunes enfants doivent apprendre progressivement à se déplacer dans la rue. Ils n'ont pas la même expérience de la circulation que l'adulte. Ils ont des difficultés à évaluer les distances et de par leur petite taille la visibilité des différents dangers n'est pas perceptible. Ainsi, la collectivité organise annuellement au mois de mai un programme d'animations didactiques.

Le Conseil Municipal,

- autorise les actions de prévention routière dans les écoles maternelles pour un budget de 3 087,05 €.
- autorise la sollicitation des financeurs potentiels pour l'obtention de subventions.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

RESTAURATION SCOLAIRE

Dispositif «cantines à 1 €»

La restauration municipale notamment scolaire figure depuis de très nombreuses années dans les priorités politiques des municipalités successives qui ont permis de doter notre commune, en gestion totalement communale, d'un outil performant assurant une restauration de qualité reconnue de tous. Ces dernières années, nous avons fait les choix budgétaires et techniques permettant de répondre aux défis liés aux enjeux de la promotion des circuits courts et produits bios.

Dans la logique de nos valeurs et orientations municipales, notre Municipalité souhaite adhérer au dispositif «cantines à 1 €» proposé par l'État. En effet, notre commune est devenue courant 2021 éligible à ce dispositif en tant que bénéficiaire de la Dotation de Solidarité Rurale part «péréquation». Dans ce cadre, l'État accorde sur trois années, une aide de 3 € pour chaque repas servi dans les restaurants scolaires dont le tarif est égal ou inférieur à 1 €.

Le Conseil Municipal,

- adopte, à compter du 1er mars 2022, la nouvelle grille tarifaire pour les repas servis dans le cadre de la restauration scolaire municipale,
- autorise la signature de la convention triennale avec l'Etat et de tous documents permettant de bénéficier du dispositif «cantines à 1 €».

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

REPAS "ÉLÈVES" sur la base du Quotient familial "Q"		
Tranches de quotient familial	Tarifs au 01/03/2022	PAI (Panier repas) Tarifs au 01/03/2022
Tranche 1 : 810;; Q	Tarif 1 : 3,63€	2,90 €
Tranche 2 : 371;; Q < 810	Tarif 2 : 1,00 €	0,80€
Tranche 3 : 0;; Q < 371	Tarif 3 : 0,15 €	0,10 €

CULTURE

Salon des Sciences et Techniques

Convention de partenariat Ville de Gonfreville l'Orcher Depuis plusieurs années, notre service culturel entreprend un travail collaboratif avec son homologue de Gonfreville l'Orcher pour la mise en œuvre de manifestations culturelles au rayonnement intercommunal. Ce rapprochement s'est notamment concrétisé par la participation de Gonfreville l'Orcher aux trois premières éditions des Enfants de Gaïa, événement dédié aux questions environnementales, mais également par un travail partenarial autour du Festival du Grain à Démoudre. Aujourd'hui, la Ville de Gonfreville l'Orcher sollicite la Ville d'Harfleur afin d'accueillir à La Forge une partie de son trente-deuxième Salon des Sciences et Techniques, qui aura pour thématique « l'air ». Cet événement articulé autour d'une grande exposition, sera agrémenté de nombreux modules interactifs, de conférences, d'ateliers, de spectacles et de séances de cinéma. Le Conseil Municipal, autorise la signature d'une convention définissant les modalités de mise en œuvre du partenariat entre Harfleur et Gonfreville l'Orcher, dans le cadre du trente deuxième Salon des Sciences et Techniques.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

L'intégralité de la synthèse du conseil est disponible sur le site internet de la Ville : www.harfleur.fr

Les sept châtiments de Jordi Llobregat



Une flic à l'esprit torturé, des crimes non sans rapport avec les sept péchés capitaux, un paysage de montagne lumineux, les ingrédients basiques d'un bon thriller !

Mais ces éléments sont magnifiquement mis en scène par l'auteur !

Après son premier roman « le Huitième livre de Vésale », disponible à la bibliothèque, Jordi Llobregat confirme son talent !

Ce roman se situe à deux époques; nous suivons l'enquête d'Àlejandra et Jean se passant à l'heure actuelle mais dont les ramifications remontent à la Seconde Guerre mondiale.

Dans le passé, l'auteur nous confie le journal intime de Raquel, jeune fille juive fuyant les rafles nazies en traversant les Pyrénées.

Le journal de Raquel s'étale sur une vingtaine d'années et c'est grâce à son témoignage que nous devinons peu à peu les raisons qui poussent l'assassin à agir.

Sans multiplier inutilement les rebondissements, l'auteur en glisse quelques-uns jusqu'à la toute fin de l'enquête et signe là un très bon polar !

Les aventures de Fanfan en confinement et Fanfan en vacances au Havre de Muriel Arlay

Muriel Arlay a choisi de faire publier les aventures de son héroïne, que beaucoup suivaient sur les réseaux sociaux pendant le premier confinement.

Face à ce succès, la ville d'Harfleur a fait installer plusieurs panneaux avec les illustrations de Fanfan dans différents lieux de la ville.

Vous pouvez retrouver les deux albums à la bibliothèque !



La toute petite reine de Agnès Ledig



Un matin, Adrien, maître-chien, est appelé pour un colis suspect en gare de Strasbourg. Bloom, son chien hypersensible, va sentir le premier que les larmes de Capucine, venue récupérer sa valise oubliée, cachent en réalité une bombe prête à exploser dans son cœur. Hasard ou coup de pouce du destin, ils se retrouvent quelques jours plus tard dans la salle d'attente d'un couple de psychiatres. Dès lors, Adrien n'a de cesse de découvrir l'histoire que porte cette jeune femme. Dénouant les fils de leur existence, cette rencontre pourrait bien prendre une tournure inattendue et leur permettre de faire la paix avec leur passé afin d'imaginer à nouveau l'avenir.

L'avis de Valérie : « Nous retrouvons dans ce roman tous les ingrédients qui ont fait le succès d'Agnès Ledig. Sa plume est emplie de douceur et saura toucher le cœur de nos fidèles lectrices ! »

Prochain Conseil Municipal :
Samedi 26 mars 9h30
Salle du parc
Les synthèses et PV des conseils sont disponibles sur www.harfleur.fr

Prochain conseil communautaire
Jeudi 31 mars - 17h
Carré des Docks - Le Havre
Les séances sont publiques

Elections présidentielles

Pour rappel l'élection du président de la République se déroulera :

- le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour ;
- le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour.



Procuration : comment voter le jour de l'élection ?

Vous allez être absent le jour de l'élection présidentielle ? Vous pouvez choisir de voter par procuration. Pour cela, vous devez choisir l'électeur qui votera à votre place dans votre bureau de vote et faire une procuration. Attention, vous devez faire cette démarche au plus tôt. En effet, vous pouvez faire la procuration à tout moment et jusqu'au jour du vote, mais, en pratique, vous risquez de ne pas pouvoir voter si la mairie ne reçoit pas la procuration à temps.

Vous voulez faire la démarche en ligne

1. Vous devez utiliser le téléservice Ma procuration, vous identifier avec France Connect et indiquer une adresse électronique (e-mail)

2. Après avoir reçu le mail indiquant le numéro de votre demande, vous devez vous rendre en personne dans un des lieux suivants :

- Commissariat de police (où qu'il soit)
- Gendarmerie (où qu'elle soit)
- Lieu défini par le préfet

Vous devez y présenter un justificatif d'identité et indiquer le numéro de votre demande de procuration inscrit sur le mail que vous avez reçu.

Ensuite vous recevez :

- un mail contenant le récépissé de votre demande de procuration,
- un mail confirmant la validité (ou l'invalidité) de votre procuration.

À noter : si une infirmité ou maladie grave vous empêche de vous déplacer, vous pouvez demander qu'un personnel de police se déplace à votre domicile (même si vous êtes un). Vous devez faire cette demande par écrit et y joindre une attestation sur l'honneur indiquant que vous êtes dans l'impossibilité manifeste de comparaître.

Vous voulez utiliser le formulaire disponible en gendarmerie, commissariat, tribunal...

Vous devez vous présenter **en personne** avec un justificatif d'identité dans les mêmes lieux que pour une déclaration en ligne. Vous y remplissez le formulaire en indiquant notamment votre numéro national d'électeur et celui de l'électeur chargé de voter à votre place. Vous pouvez connaître ces numéros à l'aide de ce téléservice.

Un récépissé vous est ensuite remis.

Le jour du vote

L'électeur que vous avez chargé de voter à votre place doit : avoir sa propre pièce d'identité, se présenter à votre bureau de vote et voter en votre nom en respectant les mêmes règles que les autres électeurs.

cerfa **VOTE PAR PROCURATION**
(code électoral, article L. 71 à L. 78 et R. 72 à R. 80)

N° 14952*01 (D)

Nom de naissance : _____

Prénom(s) : _____

Adresse personnelle : _____
N° (bis, ter, ...) Type de voie Nom de la voie

Code postal | | | | | Commune : _____

Tél. : _____ Courriel (recommandé) : _____

Né(e) le : | | | | |

Inscrit(e) sur la liste électorale (ne cocher qu'une seule case)

de la commune de : _____

Département/Collectivité : _____

consulaire de* : _____

Pays : _____

▼ Cocher la case 1 pour établir une procuration, la case 2 pour résilier une procuration ou les cases 2 et 1 pour résilier une procuration et en établir une nouvelle

1. **Donne procuration pour voter à ma place :**

Infos Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

Entrée de ville : début de la troisième et dernière phase des travaux

Si l'aménagement des boulevards Churchill et de Léninegrad a commencé en 2011, l'année 2022 marquera le début de la troisième et dernière phase de ces travaux de requalification de l'entrée de ville du Havre.

En quoi consiste la troisième phase ?

Les aménagements de la troisième phase de travaux poursuivent l'objectif global de requalification de l'entrée de ville en boulevard urbain :

- Aménagement du carrefour Marceau en place « carrée » gérée par des feux tricolores ;
- Création d'une rampe de liaison entre le carrefour Marceau et le pont Jean-Jacques Rousseau ;
- Prolongement de la voie verte le long de l'esplanade ;
- Création d'une esplanade, de bassins de stockage et de traitement des eaux pluviales ;
- Plantation de plus de 580 arbres.

Calendrier et budget

Les travaux ont débuté à compter de février 2022 et pour une durée de 22 mois, soit jusqu'en novembre 2023.

Trois grandes étapes jalonnent le projet dans le temps :

- Février 2022 : début des travaux, fermeture du pont Jean-Jacques Rousseau
- 16-17-18 avril 2022 : démolition de l'échangeur Marceau
- Mai 2022 : début de l'aménagement du carrefour Marceau

Si le coût total du projet depuis la première phase des travaux représente plus de 50 millions d'euros, l'estimation pour cette troisième phase est d'environ 22 millions d'euros.

Quels impacts sur la circulation ?

Les services techniques mettront tout en œuvre pour limiter tout désagrément durant la période de chantier, et particulièrement en termes de circulation. Dans ce sens :

- À partir du 24 février, le pont Jean-Jacques Rousseau sera fermé à toute circulation, ainsi que la bretelle d'accès au débouché de la rue Charles Laffitte ;
- Le pont Marceau sera donc fermé dans le sens Nord/Sud, et tous les accès piétons seront rendus inaccessibles ;
- Le sens Sud/Nord ainsi que le cor de chasse seront neutralisés le 1er mars.
- La démolition de l'échangeur Marceau nécessitant la fermeture complète de la circulation du quai Colbert et du boulevard Winston Churchill, elle a été concentrée sur 3 jours pleins lors desquels la circulation sera moins dense, à savoir les 16, 17 et 18 avril 2022, week-end de Pâques.

Enfin, les lignes de transports publics seront adaptées en fonction de l'évolution des déviations mises en place.

Tous les détails de l'aménagement sur le site internet Le Havre Seine Métropole.

Les élus à vos côtés

Vous souhaitez rencontrer un élu municipal ?

Pour prendre rendez-vous avec Madame le Maire ou un adjoint, contactez :

le cabinet du maire
au 02 35 13 30 10
ou mail :
cabinet@harfleur.fr

Pharmacies

Dans la journée, appelez votre pharmacien habituel.

Pharmacie Delplanque
35 rue de la République
02 35 45 40 39

Pharmacie de la place d'Armes
26 rue Jehan de Grouchy
02 35 45 77 09

Pharmacie Debris - Fievet
33 pl. Guy de Maupassant
02 35 45 43 29

Après 20h, appelez le 3237

Urgences

Tél. prioritairement 15 : SAMU

17 : Police nationale

18 : Pompiers

114 : Secours personnes sourdes et malentendantes (sms/fax)

112 : Urgence depuis un portable

Si non, téléphonez au
02 35 13 30 00
un répondeur vous donnera le numéro de téléphone de l'astreinte technique de la ville

Carnet

Naissances :

17/01/22 BAUER Faustine
26/01/22 CORNU Lilyo
26/01/22 CORNU Louison

Décès :

08/02/22 LEMARCHAND Simonne
04/02/22 TEINTURIER Marc

Info LiA

Pour tout connaître des horaires et lignes de bus et tramways :
<http://www.transports-lia.fr>
ou sur smartphone
« LiA les lignes de l'agglo »

Stand LiAvélos sur le marché d'Harfleur :
Dimanche

Allo Agglo ?

Gestion des déchets, collecte des encombrants réutilisables, transports scolaires, risques majeurs ?
Pour toutes questions sur la Communauté urbaine,
Tél : 02 35 22 25 25
Site web :
www.lehavreseinemetropole.fr

Inscription scolaire rentrée 2022 – 2023

L'instruction est obligatoire pour tous les enfants, français et étrangers, à partir de 3 ans et jusqu'à l'âge de 16 ans révolus. Les parents peuvent choisir de scolariser leur enfant dans un établissement d'enseignement public, dans un établissement d'enseignement privé ou à domicile.

Le code de l'éducation prévoit, dans son article L. 131-6, que le maire est chargé du contrôle de l'obligation scolaire, c'est pourquoi il est demandé aux familles qui souhaitent inscrire les enfants dans un établissement scolaire (public ou privé) ou bien d'assurer eux-mêmes cette instruction à domicile, d'en informer par courrier la ville de domiciliation.

L'inscription effective dans un établissement scolaire et/ou les conditions de scolarité à domicile seront vérifiées par l'Education nationale dans le cadre de la lutte contre l'absentéisme scolaire avec le concours des services municipaux.

Vous avez jusqu'au samedi 25 mars 2022

Une démarche d'inscription auprès de la mairie est nécessaire pour **un enfant en première année de maternelle dans une école harfleuraise** :

Par Kiosque :

Demande d'identifiant à : inscriptions@harfleur.fr pour la création d'un compte famille.
Puis se connecter sur le site internet de la ville www.harfleur.fr rubrique Mon Guichet.

Sur Rendez-vous :

Centre-ville au 02 35 13 30 28
Beaulieu au 02 35 51 10 51

Documents à fournir :

Livret de famille
Justificatif de domicile (de moins de 3 mois).

Demandes de dérogation ou changement de secteur à la carte scolaire : dossier téléchargeable sur le site web de la ville ou demande à faire auprès des services.

Documents à fournir : Courrier indiquant le motif de la demande de dérogation - garde par une assistante maternelle : photocopie de l'agrément, contrat de travail attestant la prise en charge de l'enfant, le dernier bulletin de salaire - Proximité du lieu de travail : certificats de travail des deux parents délivrés par les employeurs.

Dossier complet à déposer au Pôle Administratif de Beaulieu ou au Pôle Accueil Population ou par mail à inscriptions@harfleur.fr

Inscription Cours Préparatoire

les inscriptions en Cours Préparatoire pour les enfants harfleurais s'effectueront systématiquement en fonction du lieu de domiciliation.

Qui doit inscrire son enfant en CP ?

Les nouvelles personnes domiciliées à harfleur

Les familles harfleuraises qui ont bénéficié :

- d'un changement de secteur en maternelle
- d'une dérogation vers une autre commune.

Les familles non domiciliées à Harfleur munies :

- d'une demande de dérogation auprès de leur commune de domiciliation

L'instruction est obligatoire dès l'âge de trois ans depuis la rentrée 2019. Un enfant qui aura deux ans et demi lors de la rentrée scolaire pourra être inscrit. Son admission dans son école de secteur se fera sous réserve des places disponibles.

Inscriptions aux services scolaires :

Accueils périscolaires et restauration : à renouveler tous les ans. Inscriptions possibles via le site internet ville www.harfleur.fr - rubrique Mon Guichet, ou sur rendez-vous en contactant le 02 35 13 30 28 pour Centre-ville / ou le 02 35 51 10 51 pour Beaulieu.

Horaires d'accueil et d'inscription

Pôle Accueil Population

(sur rendez-vous 02 35 13 30 28)
Lundi au vendredi 9h – 12h30 et 13h45 – 17h
Mercredi 13h45 – 17h

Pôle de Beaulieu (02 35 51 10 51)

*mardi, jeudi, vendredi 9h – 12h30 et 13h45 – 17h
Lundi, mercredi 13h45 – 17h samedi 10h – 12h

Harfleur 2026 - Groupe des élu.e.s communistes et républicains

Savoir gérer, c'est savoir anticiper !

Le 5 février, le Conseil Municipal a voté son budget. Notre groupe a défendu les orientations qui y étaient présentées et qui reposent sur un élément clef : la gestion du temps. Gérer son temps, c'est savoir répondre aux urgences sociales telles que l'inflation par des politiques adaptées et mise en œuvre au bon moment. C'est le cas avec le dispositif de « cantine à un euro » que nous avons adopté. C'est le cas également avec la fin de certains Plans pluriannuels d'investissements qui posaient les bases des suivants que nous avons engagés : priorisation de la réfection énergétique des bâtiments pour réaliser des économies dans un premier temps, et engagement de crédits de rénovation des bâtiments municipaux dans un second temps par exemple.

Mais nous avons aussi défendu nos valeurs autour de la culture et du patrimoine à travers un plan ambitieux de valorisation du patrimoine historique harfleurais qui place la pédagogie au centre de ses préoccupations. Car une ville se gère par rapport à un projet. Et ce projet incarne les valeurs que nous défendons. Et cela ne s'arrête pas à des échéances électorales. Bien au contraire ! Penser sa ville c'est la penser au-delà des seules élections, mais bien sur des décennies à venir

tout en ne perdant pas de vue la conjoncture et les événements qui surviennent dans le quotidien. Harfleur se construit dans ces allers-retours entre un projet de ville ambitieux et lointain et des nécessités contingentes immédiates. C'est ça savoir gérer une ville.

Loïc Jamet
Président du groupe

Groupe d'opposition

Groupe Harfleur ensemble pour demain

Comprenne qui pourra !

C'est une certitude, l'élévation du niveau des mers pour les prochaines décennies paraît inéluctable. Le plan de prévention des risques littoraux élaboré à la demande des services de l'état montre qu'une partie d'Harfleur risque de se trouver sous la menace de submersion marine en cas d'événements climatiques majeurs qui viendraient gonfler le niveau d'eau de l'estuaire de la seine (tempête de nord-ouest, marée à fort coefficient et pluies très abondantes).

Ce travail a permis de définir des préconisations pour protéger autant que possible des inondations le bâti ancien et interdire les nouvelles constructions dans les zones concernées.

Lors du dernier conseil alors qu'on nous demandait d'entériner ces préconisations de bon sens, nous n'avons pas compris pourquoi la majorité municipale a posé l'exigence de se réserver la possibilité de construire dans les zones à risque, arguant qu'il fallait densifier l'habitat. Au même chapitre d'incompréhension, la construction de hangars de stockage d'une superficie de 7 hectares à proximité du pont 8. La cohérence voudrait, au vu des risques de submersion marine et d'inondation auxquels notre territoire est soumis, de ne plus chercher à bétonner les sols de ces zones tampons, qui par ailleurs

abritent une biodiversité qui sera irrémédiablement détruite.

Or là, la majorité défend un projet Gonfrevillais qui n'apportera pas grand-chose à Harfleur à part le transit quotidien de dizaines de poids lourds. Après ça on peut planter des vergers pour se donner une bonne conscience écologique.

Harfleurensemble@hotmail.fr - 0769371465

Nacéra Vieublé
Présidente du groupe

A vos Agendas !

Associations

Des vacances parfaites
(ou presque)

Par les Comédiens de la Lézarde

**DES
VACANCES
PARFAITES
(OU
PRESQUE...)**



Vendredi 11 mars - 20h30

Samedi 12 mars - 20h30

Dimanche 13 mars - 14h30

La Forge - Tarifs : adultes 14€ - enfants 7€

Réservation billetterie Auchan Montvilliers



Caux Rando
Assemblée Générale

Samedi 12 mars - 15h

La Forge - La Taillanderie

UNRPA
Assemblée Générale

Mardi 22 mars - 14h30

La Forge



Secours Populaire
Braderie

Mardi 5 et mercredi 6 avril

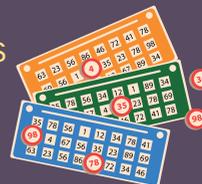
La Forge - La Taillanderie



Femmes solidaires
Loto

Mardi 12 avril - 14h

La Forge - gratuit



La Forge

L'Arnaqueuse

Théâtre humour

Vendredi 29 avril - 20h30

La Forge - Tarif : de 4€ à 10,50€

Informations - réservations au 02 35 13 30 09



Renseignements,
inscriptions et billetterie :
Accueil La Forge 02 35 13 30 09

Retrouvez tous les détails et
les compléments d'informations sur :

www.harfleur.fr